FCP de droit français PREVAAL AGGREGATE OBLIGATIONS

RAPPORT ANNUEL

au 31 décembre 2020

Société de gestion : PREVAAL FINANCE

Dépositaire : Caceis Bank

Commissaire aux comptes : Ernst & Young et Autres

PREVAAL FINANCE - 18 avenue d'Alsace - 92400 - Courbevoie

SOMMAIRE

I . Caractéristiques de l'OPC	3
2 . Changements intéressant l'OPC	4
3 . Rapport de gestion	5
4 . Informations réglementaires	9
5 . Certification du commissaire aux comptes	15
6 . Comptes de l'exercice	20



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Société de gestion: PREVAAL FINANCE

PREVAAL AGGREGATE OBLIGATIONS FR0007457387

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Cet OPCVM de classification « Obligations et autres titres de créances libellés en Euro » a pour objectif de réaliser, pour un investissement d'une durée de placement recommandée au moins égale à 3 ans, une performance annuelle (nette de frais) supérieure à celle de l'indice Bloomberg Barclays Custom Euro Aggregate 1/5 ans coupons nets réinvestis

L'indice Bloomberg Barclays Custom Euro Aggregate 1-5 ans (Code B15ETREU) est un indice composite composé des 3 indices suivants : 90% A3 +5% TsyGovBBB+ 5% CrpSecSovBBB. Cet indice est calculé par Barclays, coupons nets réinvestis

La stratégie du Fonds consiste à sélectionner en fonction des prévisions micro et macro-économiques de la société de gestion, des obligations y compris des titres subordonnées remboursables, jusqu'à 100% de l'actif net, et des obligations convertibles, dans la limite de 10% de l'actif net, ainsi que d'autres titres de créances libellés en euros et cotés sur une place des pays participants à l'Euro ou de Londres, et/ou des instruments financiers présentant les mêmes caractéristiques.

Le Fonds sera investi jusqu'à 100% de l'actif net, directement ou via des OPCVM et/ou FIA en titres de créances de toute nature (obligations de toutes maturités, à taux fixe ou taux variable, indexées sur l'inflation), libellés en Euro et cotés sur une place des pays participants à l'Euro ou de Londres et émis tant par des émetteurs publics que privés.

Le Fonds pourra être exposé au risque de change à hauteur de 10% maximum de son actif net.

Les investissements seront notés au minimum A- ou équivalent par une agence de notation reconnue (notation du titre, ou à défaut de l'émetteur). La note retenue est la plus basse des deux meilleures notes attribuées par les agences de notation.

Cependant, le Fonds pourra investir dans des titres dont la notation est inférieure à A- et supérieure ou égale à BBB- (selon Standard & Poors ou jugée équivalente selon l'analyse de la société de gestion) dans la limite de 10% de l'actif net.

Pour les titres en catégorie BBB (de BBB+ à BBB-) selon l'analyse de la société de gestion :

- les titres d'États de la zone euro (ou assimilés) relevant de la catégorie BBB sont limités à 5%;
- les titres d'entreprises (crédit) et d'Etats hors zone euro relevant de la catégorie BBB sont limités à 5%.

L'appréciation du risque de défaillance d'une émission ou de son émetteur repose sur l'analyse de la société de gestion selon sa méthodologie propriétaire d'évaluation du risque de crédit tout en tenant compte de la réglementation AGIRC/ARRCO.

Ainsi, les décisions d'investissement ou de cession des instruments de crédit ne se fondent pas mécaniquement et exclusivement sur les critères des agences reconnues et reposent aussi sur une analyse interne du risque de crédit ou de marché de la société de gestion.

La sensibilité sera gérée dans une fourchette de 0 à 10.

Le Fonds pourra investir jusqu'à 50% de son actif net en parts ou actions d'autres OPCVM et/ou FIA français ou européens monétaires et obligataires, principalement pour ses placements de trésorerie, ou si de tels investissements permettent d'obtenir une rentabilité meilleure que les produits de taux habituels.

Le Fonds pourra avoir recours à des instruments dérivés notamment en vue de couvrir et/ou exposer le portefeuille contre les risques de taux et de change, de moduler la sensibilité du portefeuille au sein de la fourchette définie et pour faire face à des flux de souscriptions-rachats. Il pourra également réaliser des opérations d'arbitrage dans un but de reconstitution de l'exposition synthétique au risque de taux

Le Fonds pourra investir dans des titres intégrant des dérivés dans la limite de 100% de son actif net (en obligations convertibles dans la limite de 10% de l'actif net; en BMTN, EMTN et obligations puttables/callables dans la limite de 100% de l'actif net).

L'engagement issu des dérivés et des titres intégrant des dérivés est limité à 100% de l'actif net.

Le Fonds pourra faire l'objet d'une surexposition jusqu'à 110% de l'actif net via des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres

La société de gestion décide de l'affectation des sommes distribuables : capitalisation et/ou distribution partielle ou totale du résultat net et capitalisation des plus values nettes réalisées.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (quotidien) avant 11 heures auprès de CACEIS Bank. Ces demandes sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative, à cours inconnu. Les règlements interviennent en J+2 ouvrés.

Recommandation: Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 3 ans.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

	À risque plus faible À risque plus éle			e plus éle <u>v</u> é		
	rendemer	endement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus éle			t plus élevé	
1 2 3 4 5 6 7					7	

Cet indicateur de profil de risque et de rendement se base sur les données historiques (5 ans) en matière de volatilité de l'OPCVM (inférieure à 5%).

Cet OPCVM est classé dans la catégorie de risque 3 du fait de son exposition aux marchés obligataires européens avec une sensibilité comprise entre 0 et 10.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. La catégorie de risque associé à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

Risques importants pour le Fonds non pris en compte de manière adéquate dans l'indicateur :

Risque de crédit : risque que la situation financière de l'émetteur, d'une obligation ou d'un titre de créance se dégrade, le risque extrême étant le risque de défaut de l'émetteur.

Risque de liquidité : Il s'agit de la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de certains titres de créances détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres.

Risque lié à l'utilisation des instruments financiers à terme (IFT): le Fonds pouvant investir dans des produits dérivés, la valeur liquidative pourra baisser de manière plus significative que les marchés et instruments financiers sous-jacents à ces produits.

Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

Il convient de se référer au prospectus du Fonds pour connaître l'ensemble des risques auxquels il est soumis l

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Il n'y a pas eu de changement dans PAO en 2020.

3. RAPPORT DE GESTION

• Environnement macro-économique

L'année 2020 a vu apparaître la pire crise sanitaire depuis un siècle. La covid 19 est devenue dès mars 2020 une pandémie mondiale obligeant les pays à instaurer des mesures de distanciation sociale restrictives. Au pic de la crise, plus de quatre milliards de personnes dans près de 100 pays ont été confinées.

Cela s'est traduit par un choc direct sur l'économie, provoquant une baisse de 9,8% du PIB au 2^{ème} trimestre 2020 dans les pays de l'OCDE, faisant craindre une spirale récessive et déflationniste.

Mais à crise exceptionnelle, réponse exceptionnelle. Après avoir réduit leurs taux directeurs à des niveaux planchers, les banques centrales ont massivement injecté des liquidités dans les marchés financiers. Les gouvernements ont annoncé des plans de soutien d'ampleur, protégeant largement les revenus des ménages et empêchant au maximum les faillites des entreprises.

Une fois les confinements levés, ces actions ont permis aux économies de rebondir fortement lors du 3^{ème} trimestre. En terme annuel, le PIB mondial affiche une contraction de 3,5% en 2020 selon le FMI.

Mais l'impact de la crise sur les pays reste hétérogène. Parmi les pays développés, l'Europe souffre davantage que les Etats-Unis, qui ont levé les confinements plus tôt et soutenu leurs économies plus massivement. La Chine est repartie en premier avec une reprise économique solide dans tous les secteurs. En première ligne face aux mesures de distanciation sociale, le secteur des services a été particulièrement touché notamment dans des pays comme la France.

L'annonce de vaccins dès le mois de novembre a cependant permis un rebond significatif des PMIs en décembre dans l'ensemble des pays.

En outre, la victoire de J. Biden à l'élection présidentielle américaine a contribué à réduire l'incertitude géopolitique et annonce probablement de nouveaux plans de stimulus budgétaires conséquents.

Enfin, c'est avec la nouvelle très attendue d'un accord sur le Brexit que l'année 2020 s'est terminée.

• Environnement financier

Le début d'année 2020 a vu le plus grand choc de marché depuis la crise des « subprimes » en 2008, impactant tous les actifs financiers.

Au pic de la crise, les marchés actions européens ont perdu 34,5% (pour le Stoxx Europe 600) et 31,8% pour l'indice américain du S&P 500. Le niveau de volatilité, indiquant le stress des investisseurs a même dépassé les niveaux de 2008, atteignant 85,6 au plus fort de la crise sanitaire. Les secteurs les plus sensibles à la pandémie tels que le tourisme et le divertissement ont touché un point bas historique en encaissant une baisse de leurs valorisations de 54,7%.

Néanmoins, grâce aux mesures de soutien exceptionnelles des Etats et Banques Centrales, les marchés actions ont largement rebondi pour finalement clôturer l'année positifs pour la plupart des grands indices mondiaux. A titre d'exemple, le NASDAQ termine 2020 à +47,9% (soutenu par les grandes entreprises technologiques américaines). Mais de fortes dispersions sont à noter ; la zone euro affiche en fin d'année une contre-performance de -1,99%.

Les marchés obligataires ont également été secoués par le Covid I 9. Les spreads de crédit (toutes notations confondues) se sont très fortement écartés par crainte de faillite en chaîne. L'intervention des Banques Centrales et notamment de la FED sur le marché du High Yield a su rassurer les investisseurs, permettant de normaliser les niveaux de taux.

Sur le marché de la dette souveraine, même scénario. En mars, les taux d'emprunt d'Etat core de la zone euro ont augmenté de 0,74% en moins de 10 jours ; faisant même repasser l'OAT en territoire positif. Toutefois, les rachats massifs des Banques Centrales ont épuré le marché permettant aux taux d'Etat de l'ensemble des pays de l'OCDE d'afficher un rendement positif en fin d'année 2020.

En ce qui concerne les autres classes d'actifs, il est important de souligner que le pétrole a connu une année atypique. Après avoir commencé l'année autour de 60 \$ le baril, le cours chute fortement face à l'affolement d'une potentielle crise économique et d'un surstockage mondial ; entrainant le cours en territoire négatif à -37,6 \$ le baril le 20 avril. Le prix du pétrole a tout de même retrouvé un niveau d'équilibre autour de 50 \$ le baril en fin d'année.

• Politique de gestion

L'objectif poursuivit tout au long de l'année 2020 a été d'améliorer le rendement du portefeuille afin de maintenir un écart significatif à celui de l'indice. Cette politique a conduit à réduire la poche d'emprunt d'Etat dont les rendements sont très négatifs et de renforcer les obligations financières et d'entreprises, particulièrement les titres subordonnés d'assurance, qui donnent des rémunérations positives. En effet, les taux étant particulièrement bas, nous avions, en début d'année, anticipé une relative stabilité des taux. Ainsi le différentiel de rendement devait nous procurer un surplus de performance.

Cette politique a été contrariée par la crise sanitaire au premier trimestre qui a provoqué, en mars, une aversion au risque avec un dégradation importante des « spreads » de crédit. L'intervention des autorités politique et monétaire fin mars a inversé la tendance et nous avons profité de la réouverture du marché primaire pour renforcer nos positions « crédit ». Ceci a permis au fonds de rattraper le retard important, de l'ordre de 4%, qui a été pris à la fin du premier trimestre. Prevaal Aggregate Obligations a pu ainsi terminer l'année avec une surperformance vis-à-vis de l'indice de presque 1%, malgré des rachats importants pour financer le déficit des retraites, conséquence de la crise de la Covid.

Au 31 décembre 2019, l'actif du fonds était de 1 181 885 389,37 € pour 28 346,348 parts. La valeur liquidative était de 41 694,45 €.

Au 31 décembre 2020, l'actif du fonds est de 1 143 965 499,16 € pour 27 054,336 parts. La valeur liquidative est de 42 283,99 €.

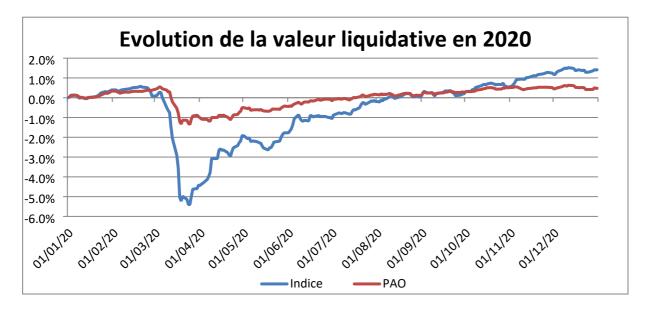
La performance du fonds sur l'année 2020 est de 1,14% contre un indice à 0,48%.

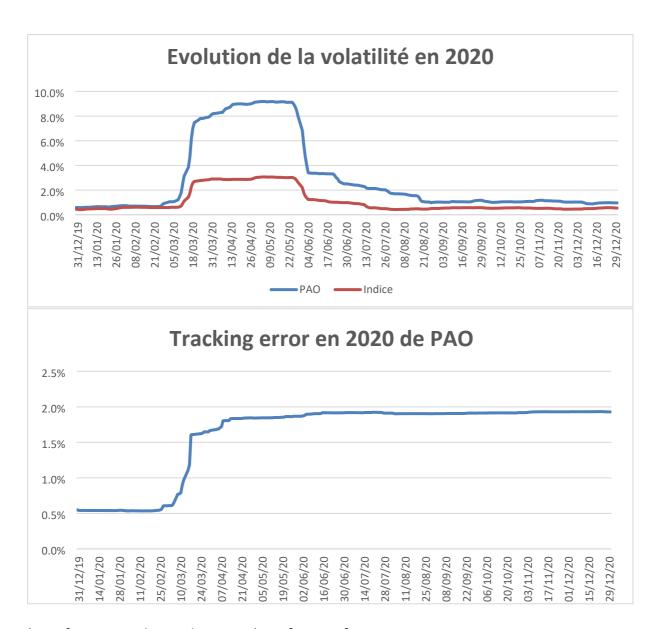
Evolution de la VL et indice de référence :

	31/12/2019	31/12/2020	Performances**
Barclays Euro aggregate 1/5 ans (code B15ETREU)*	105,3161	105,8189	0,477%
Prevaal Agreggate Obligations	41 694,45	42 283,99	1,414%

^{*} source Bloomberg.

^{**} Les performances passées ne présument en rien des performances futures.





Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titue	Mouvements ("Devise de comptabilité")		
Titres	Acquisitions	Cessions	
FEDERAL SUPPORT MONETAIR SI	220 123 478,84	274 362 311,35	
OFI RS MONETAIRE IC	29 546 005,40	24 562 479,60	
DB X-T.ITRAXX CRO.5Y TRI IC C.	18 661 590,00	18 920 060,00	
AGENCE FRANCE LOCALEAFL 1.125% 20-06-28	16 340 297,95	4 425 082,19	
NT CONS 1.5% 12-11-20 EMTN	10 142 639,34	10 159 237,70	
ING BANK NV 0.375% 26-11-21	9 906 782,79	10 068 823,77	
KFW 0.625% 04-07-22		19 554 377,73	
UNIB RODA SE ZCP 01-07-21 CV	5 728 000,00	11 482 214,00	
BPCE 0.25% 15-01-26	8 470 760,00	8 475 405,74	
KFW 2.5% 17/01/22		15 871 565,57	

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

• Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR).

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

• TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés(*)
b) Identité de la/des contrepartie(s) aux technique financiers dérivés	s de gestion efficace du portefeuille et instruments
 Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instrum o Change à terme : o Future : o Options : o Swap : 	ents financiers dérivés :
 Exposition obtenue au travers des techniques de gestion o Prêts de titres: o Emprunt de titres: o Prises en pensions: o Mises en pensions: 	efficace :
a) Exposition obtenue au travers des techniques de financiers dérivés	e gestion efficace du portefeuille et des instruments

Techniques de gestion efficace Instruments financiers dérivés(*)	

^(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (**)	
Total	
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
Total	

^(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (***)	
. Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs	
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	

^(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- Des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- Aucune « commission de mouvement » n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas auditée par le Commissaire aux Comptes.

• INFORMATION SUR LA SÉLECTION DES INTERMÉDIAIRES :

Conformément à la règlementation applicable résultant de la transposition de la directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 concernant les Marchés d'Instrument Financiers (MIF), PREVAAL FINANCE doit sélectionner ses intermédiaires selon des critères définis, pour leur services d'exécution d'ordres d'une part, et pour leurs services d'aide à la décision d'investissement d'autre part.

PREVAAL FINANCE réalise un examen annuel de sa politique de meilleure sélection de ses intermédiaires de marché. Ainsi, les gérants procèdent à une évaluation annuelle des intermédiaires sélectionnés lors d'un Comité d'évaluation au regard de 5 critères :

- Prix des instruments.
- Coût de l'exécution/Accès aux marchés primaires.
- Rapidité de l'exécution.
- Qualité de la recherche.
- Service de règlement/livraison.

PREVAAL FINANCE informe ses clients, par tout moyen approprié, de tout changement important de sa politique de sélection.

• POLITIQUE DE VOTE

La politique de vote aux Assemblée Générales peut être consultée sur le site <u>contact@prevaalfinance.fr</u> et au siège social de PREVAAL FINANCE.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site contact@prevaalfinance.fr et au siège social de PREVAAL FINANCE.

• INFORMATIONS SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS ET PLACEMENTS COLLECTIFS DU GROUPE OU POUR LESQUELS LE GROUPE A UN INTERET PARTICULIER

Conformément au règlement général de l'AMF, nous vous informons que le portefeuille ne détient pas d'OPC gérés par les entités du groupe.

• COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site <u>contact@prevaalfinance.fr</u>.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

• RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION

I. Objectif

PREVAAL Finance a mis en place une politique de rémunération, conforme aux principes déontologiques définis par l'AFG, à l'arrêté du Ministère de l'Economie de l'Industrie et de l'Emploi du 3 novembre 2009, et aux dispositions communes à l'AFG, à l'AFIC et à l'ASPIM sur les politiques de rémunération au sein des sociétés de gestion, homologuées par l'AMF en qualité de règles professionnelles publiées le 23/11/2010 et applicables depuis le 1er janvier 2011.

La présente politique a été élaborée aussi sur la base de la Directive 2014/91/EU dite Directive OPCVM V du Parlement Européen et du Conseil du 23 juillet 2014 modifiant la directive 2009/65/CE portant coordination des dispositions législatives, réglementaires et administratives concernant certains organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), pour ce qui est des fonctions de dépositaire, des politiques de rémunération et des sanctions.

Au sein de PREVAAL Finance, la politique de rémunération est déterminée par la Direction de la société de gestion, en accord avec son actionnaire dans l'exercice de sa mission de surveillance. A cet effet, la Direction de PREVAAL Finance :

- Définit la politique de rémunération, y compris variable ;
- Supervise l'établissement et la mise en œuvre de la politique de rémunération (évaluations, octroie de la part variable...);
- Participe à la revue régulière (annuelle) de la politique de rémunération.

La politique de rémunération vise à soutenir le développement de la société dans le respect des cadres réglementaires et en s'inscrivant dans les bonnes pratiques. Elle a aussi pour but de réduire les conflits d'intérêts potentiels entre les collaborateurs et les investisseurs.

2. Périmètre concerné

La politique mise en place et appliquée par la Direction s'applique à tous les collaborateurs de PREVAAL Finance avec certaines spécificités (Cf. point spécifique en 3.4) pour les collaborateurs identifiés en tant que « Personnel identifié ». La détermination du « Personnel Identifié » s'effectue sur la base des critères définis dans « les Guidelines de l'ESMA » et le Guide publié par l'AMF à destination des sociétés de gestion « Directive OPCVM V ».

3. Description du processus

3.1. Prise en compte des risques dans la définition de la politique

La politique mise en place permet d'encadrer les risques relatifs aux rémunérations des collaborateurs dont les activités sont susceptibles d'avoir une incidence sur l'exposition aux risques de la société.

La politique est basée sur des principes permettant de prévenir les risques pour la société et ses clients. En effet, l'enveloppe consacrée à l'ensemble des rémunérations variables des collaborateurs est définie en fonction du résultat global de la société.

Ainsi la politique prévoit la possibilité :

- De réduire significativement ou d'annuler l'enveloppe des rémunérations variables attribuées au titre de l'exercice durant lequel elle constaterait des pertes ;
- Qu'une part substantielle de la rémunération variable peut être reportée à une période plus appropriée.

3.2. Principes généraux de la politique

La politique de rémunération de la société prévoit la stricte séparation entre la rémunération fixe et la rémunération variable des collaborateurs.

Il est interdit aux personnes concernées de recourir à une stratégie individuelle de couverture ou d'assurance en matière de rémunération ou de responsabilité qui limiterait les objectifs poursuivis par la politique de rémunération. Les bonus garantis sont interdits, sauf éventuellement à l'embauche du professionnel et dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an.

La rémunération variable ne constitue pas un droit et est fixée chaque année dans le respect de la politique de rémunération. La rémunération variable reflète la performance vis-à-vis des objectifs fixés, elle est établie sur la base d'une évaluation combinée de la performance individuelle du collaborateur, de son unité opérationnelle et du résultat d'ensemble de la société.

3.3. Composition de la rémunération variable

La rémunération variable est versée par l'employeur aux collaborateurs au regard de critères quantitatifs et/ou qualitatifs. Elle tient compte de la réglementation applicable aux sociétés de gestion, des gains effectivement réalisés par la société de gestion et est liée à la performance globale de la société de gestion.

La société de gestion contrôle les éléments de rémunération individuelle tant dans leur définition que dans les processus inhérents à leur fixation. La performance individuelle est ainsi appréciée selon différents critères, quantitatifs et qualitatifs, financiers et non financiers. L'analyse multicritère, tant qualitative que quantitative, ainsi réalisée par les managers est le fondement de la détermination des rémunérations variables individuelles.

PREVAAL Finance insiste sur la place des critères qualitatifs dans les supports d'évaluation.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution de la rémunération variable dépendent de la nature de la fonction exercée :

Fonctions de Direction et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs usuels:

Près de 40 % de ce variable dépendra de la réalisation d'un résultat d'exploitation de la SGP, au minimum égal au résultat d'exploitation prévisionnel du budget validé par le Conseil d'Administration à la clôture de l'exercice pour lequel la prime va être calculée.

- Performances relatives aux indices de référence des principaux fonds de PREVAAL Finance sur 12 mois ;
- Contribution à la collecte nette réalisée sur l'exercice.

Critères qualitatifs usuels :

Réalisation d'objectifs stratégiques :

- Aptitudes au management du Président et du Directeur Général ;
- Développement et maintien d'outils de gestion ;
- Satisfaction des investisseurs ;
- Satisfaction des collaborateurs ;
- Qualité du dispositif de contrôle global;
- Respect des limites de risque ;
- Pour les gérants de portefeuilles, travail en équipe et coopération avec les autres collaborateurs, la Direction et la fonction de contrôle ;
- Observation des procédures et des règles internes, en particulier concernant les risques (financiers, opérationnels et non-conformité) ainsi que de la déontologie ;
- Innovation produit;
- Contribution à l'engagement commercial.

Fonctions commerciales

Critères quantitatifs usuels :

- Collecte nette;
- Partage de l'information;
- Amélioration et/ou maintien de la qualité de service.

Critères qualitatifs usuels :

Respect des règles internes en matière de prévention et de gestion des risques (Risques/Conformité) :

- Observation des procédures et des règles internes, en particulier concernant la commercialisation ;
- Satisfaction des investisseurs ;
- Créativité;
- Motivation;
- Implication dans l'observatoire de la concurrence.

Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle et de middle office, l'évaluation de la performance et les attributions de la rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activité qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, amélioration des outils et systèmes etc.);
- La rémunération variable dépendra majoritairement des encours levés auprès de la clientèle, hors membres du Groupe B2V, afin d'accentuer l'orientation client de la SGP.

Spécificités pour le « Personnel identifié »

PREVAAL Finance a procédé à l'identification de son personnel identifié (Cf. Annexe 2) qui comprend l'ensemble des collaborateurs de PREVAAL Finance exerçant un pouvoir de décision sur la gestion de la société ou sur les fonds gérés et susceptible, par conséquent, d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

PREVAAL Finance a mis en place des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts, notamment la mise en place, pour la rémunération variable du personnel identifié, d'un seuil maximum de 100 000 K€ et de 51 % du salaire fixe.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au personnel identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

La rémunération variable est allouée sous la forme d'un montant payé comptant et, le cas échéant, d'une rémunération variable différée. L'éventuelle rémunération variable différée est versée en trois tiers et à trois échéances, soit au ler trimestre de l'année N+2, année N+3, année N+4. Pour percevoir sa rémunération variable différée, le collaborateur doit être présent et hors préavis au sein de la société de gestion aux dates de versement. La rémunération variable récompense la performance de l'année du collaborateur mais est aussi un élément de fidélisation des salariés contribuant à la performance de la société de gestion sur le long terme. En complément, des clauses de malus et d'indexation s'appliquent également pour assurer l'alignement des intérêts à long terme, des investisseurs, de la société de gestion et des collaborateurs.

3.4. Modalités de versement de la part variable

Le mode de versement de la rémunération variable des salariés diffère en fonction de la catégorie à laquelle ils appartiennent. Le « Personnel Identifié » est potentiellement soumis à rémunération variable différée dès lors qu'un niveau de rémunération variable, fixé par la société de gestion et revu éventuellement chaque année, est franchi. Ce n'est pas le cas des collaborateurs non identifiés à l'exception de ceux dont la rémunération variable est comparable à celles du « Personnel Identifié » soumis à paiement différé qui seront soumis alors aux mêmes modalités de versement que le « Personnel Identifié » concerné (différé, indexation, malus).

3.5. Revue de la politique et contrôle de son application

Au regard de la taille de PREVAAL Finance et en l'absence de complexité des instruments financiers traités et des stratégies utilisées, il n'a pas été jugé nécessaire de mettre en place un comité de rémunération dédié.

La politique de rémunération est donc revue annuellement par la Direction.

Les principes généraux de la politique modifiée le cas échéant seront communiqués à l'ensemble des collaborateurs concernés.

Le RCCI veille à la correcte application de la présente politique lors de la détermination de l'enveloppe globale des rémunérations variables, ainsi que lors de la détermination de la part attribuée à chacun des collaborateurs. La politique de rémunération est tenue à disposition de l'AMF.

De plus, chaque année, la Direction de PREVAAL Finance établit la liste du « Personnel Identifié » et la soumet pour validation au Conseil d'administration.

Montant agrégé des rémunérations, ventilé par nature de rémunération (fixe/variable)

Sur l'exercice 2020, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versé par PREVAAL FINANCE à l'ensemble de son personnel (soit 12 personnes bénéficiaires au 31 décembre 2020) s'est élevé à 987 292€.

Ce montant se décompose comme suit :

- (Montant total des rémunérations fixes pour l'exercice : 877 120€, soit 88,8 % du total des rémunérations versé par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel ;
- (Montant total des rémunérations variables pour l'exercice : 110 172€, soit 11,2 % du total des rémunérations versé par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

La quote-part des commissions de performance versée en 2020 par PREVAAL FINANCE, pour l'ensemble de son personnel, s'élève à 63 671,70 €.

Par ailleurs, aucun "carried interest" n'a été versé pour l'exercice.

Montant agrégé des rémunérations, ventilé par catégories de personnels identifiés :

(Direction et gérants financiers : 645 872€ ; (Commerciaux : 117 512,39 € ; (Middle office : 98 407,00 € ; (Risque et Conformité : 125 500€.

• AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

PREVAAL FINANCE 18 Avenue d'Alsace 92400 Courbevoie

e-mail: contact@prevaalfinance.fr

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



ERNST & YOUNG Audit Tour First TSA 14444 92037 Paris-La Défense cedex Tél.: +33 (0) 1 46 93 60 00 www.ev.com/fr

Prevaal Aggregate Obligations

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Porteurs de parts du fonds Prevaal Aggregate Obligations,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif Prevaal Aggregate Obligations constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;



il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 15 avril 2021

Le Commissaire aux Comptes ERNST & YOUNG Audit

YOUSSEF
BOUJANOU

Signé numériquement par YOUSSET BOUJANOUI, c=FR, c=EY et ASSOCIES, cu=0002 817723687, email=youssef.boujanoui@fr.ey.com Raison: Je certifie l'exactitude et l'intégrité de ce document Date: 2021.04.15 12:45:27 +02'00'

Youssef Boujanoui

6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 31/12/2020 en EUR

ACTIF

	31/12/2020	31/12/2019
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	1 144 404 310,28	1 163 975 381,20
Actions et valeurs assimilées		,
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	1 126 377 625,34	1 095 654 028,70
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 126 377 625,34	1 095 654 028,70
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	18 026 684,94	67 345 222,50
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et	18 026 684,94	67 345 222,50
équivalents d'autres pays	10 020 00 1,7 1	0, 3, 13, 121, 30
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		976 130,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		976 130,00
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES		991 937,80
Opérations de change à terme de devises		
Autres		991 937,80
COMPTES FINANCIERS	29 089,39	30 026 270,21
Liquidités	29 089,39	30 026 270,21
TOTAL DE L'ACTIF	1 144 433 399,67	1 194 993 589,21

PASSIF

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 136 117 714,55	1 172 154 678,50
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-5 478 988,58	5 351 590,49
Résultat de l'exercice (a, b)	13 326 773,19	16 053 284,24
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	1 143 965 499,16	1 193 559 553,23
* Montant représentatif de l'actif net		
INSTRUMENTS FINANCIERS		976 130,00
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		976 130,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		976 130,00
Autres opérations		
DETTES	467 900,51	457 905,98
Opérations de change à terme de devises		
Autres	467 900,51	457 905,98
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	I 144 433 399,67	1 194 993 589,21

⁽a) Y compris comptes de régularisation.

⁽b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

HORS-BILAN AU 31/12/2020 en EUR

	31/12/2020	31/12/2019
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
XEUR FGBL BUN 0320		68 196 000,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2020 en EUR

	31/12/2020	31/12/2019
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 062,65	770,43
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	15 749 848,33	10 706 267,37
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (I)	15 750 910,98	10 707 037,80
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	47 413,25	50 502,93
Autres charges financières		
TOTAL (2)	47 413,25	50 502,93
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	15 703 497,73	10 656 534,87
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	I 460 974,60	869 798,63
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	14 242 523,13	9 786 736,24
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-915 749,94	6 266 548,00
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	13 326 773,19	16 053 284,24

ANNEXES COMPTABLES

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts:

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à I an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps:

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan:

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0007457387 - PREVAAL AGGREGATE OBLIGATIONS: Taux de frais maximum de 0,25% TTC.

Frais de gestion administratifs externes à la société de gestion : 0,03% TTC maximum.

Frais indirects maximum (commission et frais de gestion): 0,30% TTC maximum.

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période considérée.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
PREVAAL AGGREGATE OBLIGATIONS	Capitalisation, et/ou Distribution	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2020 en EUR

	31/12/2020	31/12/2019
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	1 193 559 553,23	413 313 619,24
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	83 793 301,04	783 604 004,70
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-148 922 805,09	-12 013 687,32
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	7 183 094,09	8 208 288,32
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-10 478 981,64	-5 460 394,23
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	20 700,01	710 699,99
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-2 682 360,01	-1 569 999,84
Frais de transactions	-3 174,38	-3 709,44
Différences de change	-4,11	95,86
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	8 229 782,89	-3 989 430,29
Différence d'estimation exercice N	7 050 241,38	-1 179 541,51
Différence d'estimation exercice N-I	1 179 541,51	-2 809 888,78
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-976 130,00	973 330,00
Différence d'estimation exercice N		976 130,00
Différence d'estimation exercice N-I	-976 130,00	-2 800,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	14 242 523,13	9 786 736,24
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	1 143 965 499,16	1 193 559 553,23

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

• 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	956 452 046,30	83,61
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	146 642 696,16	12,81
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	18 900 991,50	1,66
Autres obligations (indexées, titres participatifs)	4 381 891,38	0,38
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	1 126 377 625,34	98,46
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

• 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	975 353 037,80	85,26			146 642 696,16	12,82	4 381 891,38	0,38
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							29 089,39	
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

• 3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (*)

	< 3 mois	%]3 mois - I an]	%]I - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées	2 001 356,00	0,17	22 406 604,45	1,96	246 164 206,14	21,52	331 441 372,89	28,97	524 364 085,86	45,84
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	29 089,39									
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS- BILAN										
Opérations de										
couverture										
Autres opérations										

^(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

ullet 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise I USD			I Davisa /				Devise 2 Devise 3		Devise 3		
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%				
ACTIF												
Dépôts												
Actions et valeurs assimilées												
Obligations et valeurs assimilées												
Titres de créances												
OPC												
Opérations temporaires sur titres												
Créances												
Comptes financiers	45,60											
PASSIF												
Opérations de cession sur instruments financiers												
Opérations temporaires sur titres												
Dettes												
Comptes financiers												
HORS-BILAN												
Opérations de couverture												
Autres opérations												

• 3.5. CREANCES ET DETTES: VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/12/2020
CRÉANCES		
TOTAL DES CRÉANCES		
DETTES		
	Frais de gestion fixe	467 900,51
TOTAL DES DETTES		467 900,51
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-467 900,51

3.6. CAPITAUX PROPRES

• 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	2 008,000	83 793 301,04
Parts rachetées durant l'exercice	-3 580,000	-148 922 805,09
Solde net des souscriptions/rachats	-1 572,000	-65 129 504,05
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	27 054,336	

• 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/12/2020
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	I 460 974,60
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,12
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

• 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC:

Néant.

• 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

• 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2020
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

• 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2020
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
materies manerers regus en garante et non moertes au bhan	

• 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2020
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

• Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2020	31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	13 326 773,19	16 053 284,24
Total	13 326 773,19	16 053 284,24

	31/12/2020	31/12/2019
PREVAAL AGGREGATE OBLIGATIONS		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	13 326 773,19	16 053 284,24
Total	13 326 773,19	16 053 284,24

• Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2020	31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-5 478 988,58	5 351 590,49
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	-5 478 988,58	5 351 590,49

	31/12/2020	31/12/2019
PREVAAL AGGREGATE OBLIGATIONS		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-5 478 988,58	5 351 590,49
Total	-5 478 988,58	5 351 590,49

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Actif net en EUR	350 086 202,08	369 784 394,53	413 313 619,24	1 193 559 553,23	1 143 965 499,16
Nombre de titres	8 606,000	9 033,000	10 204,000	28 626,336	27 054,336
Valeur liquidative unitaire	40 679,31	40 937,05	40 505,05	41 694,45	42 283,99
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-141,23	99,47	55,61	186,94	-202,51
Capitalisation unitaire sur résultat	830,25	846,58	709,87	560,78	492,59

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché				
réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE			10.004.004.00	
ALLIANZ SE 1.301% 25-09-49	EUR	10 000 000	10 396 024,52	0,92
ALLIANZ SE 2.241% 07-07-45	EUR	15 000 000	16 352 659,73	1,43
ALLIANZ SE 5.625% 17-10-42	EUR	15 000 000	16 667 673,29	1,46
BASF 0.101% 05-06-23 EMTN	EUR	7 000 000	7 056 233,30	0,62
DEUTSCHE BOERSE 1.25% 16-06-47	EUR	10 000 000	10 347 408,22	0,90
HANNOVER RUCKVERSICHERUNGS AKTIENGESELLS 1.125% 09-10-39	EUR	8 100 000	8 328 608,08	0,73
MUNICH RE 6.25% 26/05/2042	EUR	14 700 000	16 513 024,50	1,44
TALANX AG 2.25% 05-12-47	EUR	11 000 000	11 833 940,14	1,03
TOTAL ALLEMAGNE			97 495 571,78	8,53
AUSTRALIE			,	,
NATL AUSTRALIA BANK 0.625% 30-08-23	EUR	2 000 000	2 053 232,33	0,18
SCEN MAN 1.375% 22-03-23 EMTN	EUR	2 000 000	2 075 437,26	0,18
TOYOTA FINANCE AUSTRALIA 1.584% 21-04-22	EUR	7 000 000	7 252 125,33	0,63
TOTAL AUSTRALIE			11 380 794,92	0,99
AUTRICHE			,	,
AUST GOVE BON 1.75% 20-10-23	EUR	3 500 000	3 754 859,69	0,33
ERSTE GR BK 0.375% 16-04-24	EUR	1 500 000	1 531 906,44	0,14
ERSTE GR BK 0.875% 22-05-26	EUR	2 000 000	2 097 011,78	0,18
RBIAV 0 1/4 01/22/25	EUR	9 000 000	9 132 927,54	0,80
UNIQA VERSICHERUNGEN AG 3.25% 09-10-35	EUR	4 000 000	4 268 381,64	0,37
VIEN INSU GRO 3.75% 02-03-46	EUR	10 042 000	11 549 433,51	1,01
VIENNA INSURANCE GRP AGW 5.5% 09/10/43	EUR	13 400 000	15 481 379,78	1,35
TOTAL AUTRICHE			47 815 900,38	4,18
BELGIQUE			,	,
AGEAS NV EX FORTIS 3.25% 02-07-49	EUR	6 000 000	6 958 742,88	0,61
BELFIUS BANK 0.01% 15-10-25	EUR	6 500 000	6 518 629,62	0,57
EUROCLEAR BANK 0.5% 10-07-23	EUR	5 000 000	5 120 092,81	0,45
KBC GROUPE 0.625% 10-04-25	EUR	7 000 000	7 226 188,70	0,62
TOTAL BELGIQUE			25 823 654,01	2,25
CANADA			,	, -
BANK OF MONTREAL E3R+0.5% 14-03-22	EUR	3 000 000	3 016 875,00	0,26
TORONTODOMINION BANK THE 0.375% 25-04-24	EUR	12 000 000	12 231 461,92	1,07
TOTAL CANADA			15 248 336,92	1,33
ESPAGNE			,	,
BANCO NTANDER 1.375% 05-01-26	EUR	8 000 000	8 560 848,77	0,75
BANCO NTANDER E3R+0.75% 21-11-24	EUR	9 800 000	9 887 909,81	0,86
BANCO NTANDER E3R+0.75% 28-03-23	EUR	12 000 000	12 104 429,00	1,05
BANCO NTANDER E3R 11-02-25	EUR	10 000 000	10 000 305,56	0,88
BANKINTER 0.875% 03-08-22	EUR	4 500 000	4 610 029,01	0,41
BBVA 0.75% 04-06-25 EMTN	EUR	4 000 000	4 174 200,27	0,37
BBVA 2.575% 22-02-29 EMTN	EUR	5 000 000	5 382 730,87	0,47
NT CONS FIN 1.125% 09-10-23	EUR	11 200 000	11 632 300,05	1,01
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.35% 30-07-23	EUR	10 000 000	10 249 317,12	0,90
TOTAL ESPAGNE			76 602 070,46	6,70

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ETATS-UNIS				
ACE INA 0.875% 15-06-27	EUR	7 089 000	7 490 702,07	0,65
AIR PRODUCTS 0.375% 01-06-21	EUR	I 500 000	I 505 877,53	0,13
AMEX CREDIT 0.625% 22-11-21	EUR	3 000 000	3 026 183,42	0,27
ATHENE GLOBAL FUNDING 1.125% 02-09-25	EUR	9 000 000	9 348 782,67	0,81
ATHENE GLOBAL FUNDING 1.875% 23-06-23	EUR	10 000 000	10 556 116,44	0,93
BK AMERICA E3R+0.7% 25-04-24	EUR	15 000 000	15 111 022,50	1,32
BK AMERICA E3R+0.78% 04-05-23	EUR	15 000 000	15 110 350,00	1,32
BX I 10/05/26	EUR	3 100 000	3 272 836,04	0,28
EXXON MOBIL 0.142% 26-06-24	EUR	5 000 000	5 056 181,99	0,44
GOLD SAC 1.375% 26-07-22 EMTN	EUR	I 500 000	1 547 905,58	0,13
GOLD SACH GR 3.375% 27-03-25	EUR	6 413 000	7 474 851,36	0,65
GOLD SACH GR E3R+0.55% 21-04-23	EUR	10 000 000	10 027 008,61	0,88
GOLD SACH GR E3R+0.62% 26-09-23	EUR	10 000 000	10 039 115,83	0,88
IBM INTL BUSINESS MACHINES 0.3% 11-02-28	EUR	10 000 000	10 202 607,38	0,89
JPM CHASE 1.09% 11-03-27 EMTN	EUR	7 000 000	7 429 202,12	0,65
LEHMAN BROTHERS HOLDINGS INC EIM 14-03-19 DEFAULT	EUR	I 600 000	16,00	
MEDTRONIC GLOBAL HOLDINGS SCA 0.25% 02-07-25	EUR	10 000 000	10 171 765,75	0,89
METL INST FU 0.875% 20-01-22	EUR	3 450 000	3 525 440,66	0,31
MORGAN STANLEY CAPITAL SERVICE 1.0% 02-12-22	EUR	I 500 000	1 535 571,78	0,14
MORG STAN CAP 1.75% 11-03-24	EUR	10 000 000	10 722 538,36	0,94
NEW YORK LIFE GLOBAL FUNDING 0.25% 23-01-27	EUR	10 000 000	10 262 528,96	0,90
UNITED PARCEL SERVICE 0.375% 15-11-23	EUR	I 350 000	1 374 114,51	0,12
WELL FAR 2.0% 27-04-26 EMTN	EUR	5 000 000	5 537 120,21	0,49
WELLS FARGO AND 0.5% 26-04-24	EUR	11 000 000	11 204 225,55	0,98
WELLS FARGO AND 0.625% 14-08-30	EUR	11 500 000	11 736 384,08	1,02
TOTAL ETATS-UNIS			183 268 449,40	16,02
FINLANDE				
CENTRAL BANK OF SAVINGS BANKS FINLAND E3R+0.5% 08- 03-21	EUR	2 000 000	2 001 340,00	0,17
FINLAND GOVERNEMENT BOND ZCP 15-09-23	EUR	4 000 000	4 081 120,00	0,36
TOTAL FINLANDE			6 082 460,00	0,53
FRANCE				
ADP 2.125% 02-10-26	EUR	11 000 000	12 484 547,19	1,09
AFLBNK 0 3/8 03/20/22	EUR	6 000 000	6 076 310,14	0,53
AGENCE FRANCE LOCALEAFL 1.125% 20-06-28	EUR	11 000 000	12 185 518,97	1,06
AIRBUS GROUP SE 1.625% 07-04-25	EUR	6 000 000	6 457 029,04	0,57
AIRBUS GROUP SE ZCP 14-06-21	EUR	9 600 000	9 598 560,00	0,84
ALTAREA COGEDIM 1.75% 16-01-30	EUR	2 000 000	2 009 558,36	0,18
ALTAREA COGEDIM 1.875% 17-01-28	EUR	5 000 000	5 282 920,49	0,46
ALTAREIT 2.875% 02-07-25	EUR	5 000 000	5 426 878,08	0,48
BFCM 1/4 01/14/25	EUR	4 500 000	4 811 385,86	0,42
BFCM 2.625% 03/24	EUR	4 000 000	4 449 509,32	0,39
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 0.75% 17-07-25	EUR	10 000 000	10 435 565,07	0,91

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BNP PAR 0.125% 04-09-26 EMTN	EUR	7 500 000	7 474 155,82	0,66
BNP PAR 0.5% 01-09-28	EUR	13 000 000	13 167 602,95	1,15
BNP PAR 1.125% 28-08-24	EUR	10 000 000	10 466 077,40	0,92
BNP PAR E3R+0.62% 22-05-23	EUR	10 000 000	10 083 581,67	0,88
BNP PAR E3R+0.75% 07-06-24	EUR	10 000 000	10 116 136,67	0,88
BNP PARIBAS 0.5% 15-07-25 EMTN	EUR	5 000 000	5 092 200,34	0,44
BPCE 0.5% 15-09-27 EMTN	EUR	7 000 000	7 122 155,27	0,62
BPCE 0.625% 26-09-24 EMTN	EUR	15 000 000	15 369 807,53	1,34
BPCE 1.0% 01-04-25 EMTN	EUR	10 000 000	10 482 818,49	0,92
BPIFRANCE FINANCEMENT 0.125% 25-11-23	EUR	2 000 000	2 035 476,58	0,18
CA 1.0% 22-04-26 EMTN	EUR	10 500 000	11 003 753,32	0,96
CA SA 4.2% 28/12/22	EUR	I 075 000	1 167 579,00	0,10
CASA ASSURANCES 2.625% 29-01-48	EUR	5 000 000	5 541 175,41	0,49
CCCI 0.05 03/25/25	EUR	6 000 000	6 108 456,99	0,53
CCR RE 2.875% 15-07-40	EUR	5 000 000	5 419 933,22	0,48
CREDIT LOGEMENT 1.35% 28-11-29	EUR	13 000 000	13 312 852,12	1,16
CREDIT MUTUEL ARKEA 0.01% 28-01-26	EUR	10 000 000	10 017 075,34	0,88
ESSILORLUXOTTICA 0.25% 05-01-24	EUR	4 000 000	4 056 266,03	0,36
ESSILORLUXOTTICA 0.75% 27-11-31	EUR	10 000 000	10 481 936,30	0,91
HOFP I 05/15/28	EUR	4 000 000	4 242 415,07	0,37
INLI SA 1.125% 02-07-29	EUR	7 100 000	7 670 766,08	0,67
LVMH MOET HENNESSY 0.75% 07-04-25	EUR	6 000 000	6 266 291,10	0,54
LVMH MOET HENNESSY ZCP 11-02-26	EUR	10 000 000	10 090 750,00	0,88
REPU FRAN 0.1% 01-03-25	EUR	4 000 000	4 381 891,38	0,38
RTE EDF 1.625% 27/11/25 EMTN	EUR	2 500 000	2 716 771,75	0,24
RTE EDF TRAN 2.75% 20-06-29	EUR	5 000 000	6 247 707,19	0,55
SCHNEIDER ELECTRIC SE 0.0000010% 12-06-23	EUR	4 000 000	4 026 700,00	0,35
SCOR 3.0% 08-06-46	EUR	13 500 000	15 500 922,84	1,36
TOTAL 2.5% 25/03/2026	EUR	5 000 000	5 822 482,88	0,51
TOTAL CAPITAL INTL 1.491% 08-04-27	EUR	5 000 000	5 541 133,84	0,48
TOTAL CAPITAL INTL SA 2.125% 15/03/2023	EUR	1 500 000	1 606 982,67	0,14
UNIBAIL RODAMCO ZCP 01/01/22	EUR	14 500	5 006 516,50	0,44
TOTAL FRANCE			316 858 154,27	27,70
IRLANDE			•	,
ABBOTT IRELAND FINANCING DAC 0.375% 19-11-27	EUR	5 000 000	5 140 182,53	0,45
ABBOTT IRELAND FINANCING DAC 1.5% 27-09-26	EUR	10 000 000	10 918 091,10	0,95
TOTAL IRLANDE			16 058 273,63	1,40
ITALIE			· ·	
ENI ZCP 13-04-22 EMTN	EUR	4 300 000	4 295 915,00	0,38
INFRASTRUCTURE 5.125%04-24	EUR	5 000 000	6 019 214,38	0,52
ITALIE 5% 03/22	EUR	4 000 000	4 322 310,83	0,38
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.95% 01-03-23	EUR	5 000 000	5 162 927,07	0,45
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.45% 01-10-23	EUR	4 000 000	4 334 580,00	0,38
UNICREDIT SPA 5% 10/21	EUR	4 500 000	4 740 800,24	0,41
TOTAL ITALIE			28 875 747,52	2,52
JAPON			,	
MITSUBISHI UFJ FINANCIAL GROUP 0.68% 26-01-23	EUR	1 500 000	I 536 677,9I	0,13
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GROUP 0.303% 28-10-27	EUR	10 000 000	10 122 062,88	0,89
TOTAL JAPON			11 658 740,79	1,02

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou	Valeur actuelle	% Actif
	Devise	nominal	valeur actuelle	Net
LUXEMBOURG	FLID	12 000 000	14 750 572 40	1.20
HANNOVER FINANCE 5% 06/43	EUR	12 900 000 2 000 000	14 758 573,68	1,29
JOHN DEERE BANK E3R+0.27% 03-10-22	EUR EUR		2 008 480,00	0,18
JOHN DEERE CASH MANAGEMENT 1.375% 02-04-24		6 000 000 15 400 000	6 384 535,48	0,56
TALANX FINANZ 8.3673% 15/06/2042 UMG GROUPE VYV 1.625% 02-07-29	EUR EUR	12 000 000	17 994 191,26 12 824 792,88	1,57 1,12
TOTAL LUXEMBOURG	EUK	12 000 000	53 970 573,30	4,72
NORVEGE			33 770 373,30	4,72
DNB NOR BANK ASA 1.25% 01-03-27	EUR	1 500 000	I 538 572,8I	0,13
EQUINOR A 0.75% 22-05-26 EMTN	EUR	4 500 000	4 729 892,36	0,13
SANTANDER CONSUMER BANK AS 0.125% 11-09-24	EUR	2 800 000	2 820 440,38	0,12
TOTAL NORVEGE	LOIK	2 000 000	9 088 905,55	0,80
NOUVELLE-ZELANDE			7 000 700,00	,,,,,
ASB FINANCE 0.75% 13-03-24	EUR	6 000 000	6 218 913,29	0,54
BNZ INTL FUNDING LTD LONDON 0.375% 14-09-24	EUR	5 000 000	5 110 872,95	0,45
TOTAL NOUVELLE-ZELANDE			11 329 786,24	0,99
PAYS-BAS				.,
ACHMEA 1/8 04/25/22	EUR	1 500 000	I 538 685,72	0,13
AEGON 4 04/25/44	EUR	5 000 000	5 650 361,30	0,49
ALLIANZ FI.TVI I-080741 EMTN	EUR	13 000 000	13 736 073,36	1,20
BMW 2 5/8 01/17/24	EUR	3 500 000	3 885 387,58	0,34
BMW FIN 0.5% 22-11-22 EMTN	EUR	5 000 000	5 073 221,23	0,44
BMW FIN 1.0% 29-08-25 EMTN	EUR	10 000 000	10 567 022,60	0,92
BV FOR ZURICH INSURANCE 2.75% 19-02-49	EUR	5 000 000	5 843 465,85	0,51
DSM 0 1/4 06/23/28	EUR	6 000 000	6 139 939,32	0,53
EAD 0.875% 13-05-26 EMTN	EUR	7 800 000	8 172 891,82	0,72
ELM BV 3.375% 29-09-47	EUR	5 000 000	5 690 046,58	0,50
ING GROEP NV 1.0% 20-09-23	EUR	5 500 000	5 697 144,86	0,50
ING GROEP NV E3R+0.85% 20-09-23	EUR	10 000 000	10 162 258,33	0,89
RABOBK 0.625% 27-02-24 EMTN	EUR	1 100 000	1 132 713,52	0,10
SIEMENS FINANCIERINGSMAATNV 0.25% 05-06-24	EUR	6 500 000	6 627 052,29	0,58
TOYOTA MOTOR FINANCE NETHERLANDS BV 0.625% 26- 09-23	EUR	1 500 000	1 539 838,25	0,14
TOTAL PAYS-BAS			91 456 102,61	7,99
POLOGNE			,,	,
POLAND 0 02/10/25	EUR	3 500 000	3 540 477,50	0,31
POLAND GOVERNMENT INTL BOND 0.5% 20-12-21	EUR	1 500 000	1 511 633,53	0,13
REPU DE 0.875% 14-10-21 EMTN	EUR	2 000 000	2 023 549,73	0,17
TOTAL POLOGNE			7 075 660,76	0,61
PORTUGAL			•	
PORTUGAL 4.95% 25/10/23	EUR	3 000 000	3 499 698,90	0,31
TOTAL PORTUGAL			3 499 698,90	0,31
REPUBLIQUE DE COREE			,	
THE EXP IMP KOREA 0.625% 1-07-23	EUR	5 000 000	5 121 111,64	0,45
TOTAL REPUBLIQUE DE COREE			5 121 111,64	0,45

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ROYAUME-UNI				
BP CA 2.213% 25-09-26 EMTN	EUR	7 000 000	7 930 657,86	0,69
CASA LONDON E3R+0.6% 06-03-23	EUR	13 000 000	13 097 742,67	1,14
CRED SUIS SA 1.375% 31-01-22	EUR	5 000 000	5 160 801,91	0,45
GSK 3/8 12/02/24	EUR	3 500 000	3 717 603,63	0,33
HSBC 1.5% 04-12-24 EMTN	EUR	5 800 000	6 087 039,62	0,54
HSBC 3.0% 30-06-25 EMTN	EUR	4 000 000	4 542 933,15	0,40
HSBC E3R+0.5% 05-10-23 EMTN	EUR	10 000 000	10 046 998,33	0,87
HSBC E3R+0.7% 27-09-22 EMTN	EUR	I 563 000	I 569 374,30	0,14
TOTAL ROYAUME-UNI			52 153 151,47	4,56
SUEDE				
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB 0.375% 11-02-27	EUR	7 150 000	7 307 941,16	0,64
VOLVO TREASURY AB 0.1% 24-05-22	EUR	3 000 000	3 011 866,44	0,26
VOLVO TREASURY AB 0.125% 17-09-24	EUR	3 000 000	3 018 418,77	0,27
TOTAL SUEDE			13 338 226,37	1,17
SUISSE				
AQUARIUS AND INV ZURICH TF/TV 02/10/2043	EUR	13 000 000	14 577 737,88	1,28
UBS GROUP AG 1.25% 17-04-25	EUR	10 000 000	10 509 106,16	0,92
UBS GROUP AG 1.5% 30-11-24	EUR	10 000 000	10 472 789,73	0,91
UBS GROUP AG 2.125% 04-03-24	EUR	4 000 000	4 356 868,77	0,38
UBS GROUP FUNDING SWITZERLAND INC E3R+0.7% 20-09- 22	EUR	2 250 000	2 259 751,88	0,20
TOTAL SUISSE			42 176 254,42	3,69
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 126 377 625,34	98,46
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			I 126 377 625,34	98,46
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
FEDERAL SUPPORT MONETAIR SI	EUR	284	2 990 068,44	0,27
OFI RS MONETAIRE IC	EUR	150	15 036 616,50	1,31
TOTAL FRANCE			18 026 684,94	1,58
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			18 026 684,94	1,58
TOTAL Organismes de placement collectif			18 026 684,94	1,58
Dettes			-467 900,51	-0,04
Comptes financiers			29 089,39	
Actif net			1 143 965 499,16	100,00

Parts PREVAAL AGGREGATE OBLIGATIONS	EUR	27 054,336	42 283,99	